

Monsieur le Président,
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs les Ministres,

Camping ouvert : oui ou non ?

Le 29 avril, le Conseil fédéral a donné connaissance d'assouplissements quant aux mesures concernant le coronavirus. Contrairement aux autres établissements d'hébergement, les campings en sont exclus.

Cela mène logiquement à des situations que nous avons pu observer aux Franches-Montagnes ces derniers jours.

Il n'y a pas de raisons de traiter les terrains de camping d'une manière différente. Les auberges de jeunesse ou les hôtels ont dû mettre en place un plan de protection comme toutes les autres entreprises et cela peut également se faire pour les campings, surtout qu'un plan de protection est déjà mis en place.

La situation actuelle est incompréhensible. En premier lieu pour les campeurs et les propriétaires ou gestionnaires de campings. Mais également pour les commerces de proximité et les producteurs locaux.

Et il faut encore un fois préciser que la fermeture des terrains officiels favorise le camping sauvage, ce qui pour des raisons sanitaires, économiques et environnementales n'est pas souhaitable et acceptable.

Aujourd'hui, nous apprenons la réouverture dès le 6 juin 2020 des campings avec des mesures de protection. Nous avons toutefois encore un week-end prolongé devant nous, la Pentecôte.

D'où ma question au Gouvernement :

- **Quelle est la position du Gouvernement jurassien concernant la situation actuelle en lien avec les campings jurassiens jusqu'au 6 juin 2020 ?**

Je remercie le Gouvernement pour sa réponse.

Courroux, le 27 mai 2020

Pour le groupe UDC
Didier Spies